

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juillet 2025

**OBJET : REALISATION DE DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMBES SUR LES 11 PROJETS PATRIMONIAUX SUBVENTIONNES PAR LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**DE 2025-043**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 23

Absents : 27

- dont ayant donné pouvoir : 10

**Votants : 33**

-dont « pour » : 33

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 0

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

**Le lundi 28 juillet 2025 à 16h00,**

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le mardi 22 juillet 2025, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

**Présents :**

ACQUAVIVA François ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI COLONNA Nicolette BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre	CALISTRI René CASANOVA David COGNETTI Vincent COGNETTI TURCHINI Catherine GERONIMI Pierre Marie GUIDICELLI Mathieu	GUIDICELLI Maria GIUDICELLI Jean LUCIANI Napoléon NASICA Pierre ORSONI Pierre PASQUALINI Jean Félix	ROCCHI Ange Toussaint SARGENTINI François SOUSTRE Frederic TADDEI Pierre TOMASINI Jacques André
---	---	--	---

**Absents ayant donné pouvoir :**

ALBERTINI Pierre François (à Geronimi Pierre Marie) BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Vincent)	GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint) GILLET VITTORI Stéphane (à Sargentini François) OLMETA Pierre (à Soustre Frédéric)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André) SALICETI Nicolas (à Cognetti Turchini Catherine)	SIMONPIERI Maria Catherine (à Calistri René)
---	--	--	--

**Absents :**

ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc CIATTONI Michel COSTA Jacques COSTA Lucien FERRARI Blaise FILIPPI Jean François	FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques LESCHI Pierre MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme	ORSINI François PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Jean RENUCCI Franck SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine	VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	---

SECRETAIRE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

**LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 22 JUILLET 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 28 JUILLET 2025 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM**

Le Président expose au conseil communautaire la nécessité d'établir des diagnostics amiante avant travaux (DAAT) ainsi que des diagnostics plomb, conformément aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du Code du travail pour l'amiante, et à l'article L.1334-5 du Code de la santé publique pour le plomb.

Ces diagnostics devant être effectués en amont de toute intervention susceptible d'entraîner une exposition des travailleurs à ces substances dangereuses, même en l'absence de suspicion manifeste.

Leur objectif est de repérer la présence éventuelle de matériaux ou produits contenant de l'amiante ou du plomb, afin de permettre la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées.

02B-200073138-20250728-2025-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2025

Publication : 31/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise Cabinet d'expertises ABM, lequel s'élève à la somme de 5 908.33 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant :

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 5 908 € H.T.
CdC (dotation) 80 %	4 726.40 €
CCPP 20 %	1 181.60 €

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

**DECIDE :**

**Par 33 Voix pour    0 Voix contre    0 Abstention    0 Non-participation**

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,  
Omessa, le 28 juillet 2025*

*Le Président  
François SARGENTINI*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250728-2025-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2025

Publication : 31/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



cabinet d'expertises ABM – DIAGNOSTIC IMMOBILIER rue  
Giudice de Cinarca - 20137 PORTO-VECCHIO  
14 cours Paoli - 20250 CORTE courriel :  
[abm@expert-corse.fr](mailto:abm@expert-corse.fr)

DEVIS N° **DE25-9193**

le 05/07/2025

Contact : **communauté de communes Pasquale PAOLI**  
Propriétaire(s) : **communauté de communes Pasquale PAOLI**  
Référence du dossier : **25/IMO/8327/ABM**

Réf.	Désignation*	P Unit. € HT	Qté	Montant € HT	Montant € TTC
ABM1189	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation du lavoir de Rusiu	320,833	1	320,833	385,00
ABM1190	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation de l'église de Frassu - Castellu	570,833	1	570,833	685,00
ABM1191	Diagnostic Amiante Avant travaux Enrobé/HAP Réhabilitation de l'église de Frassu - Castellu	404,167	1	404,167	485,00
ABM1192	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation du lavoir de Frassu - Castellu	320,833	1	320,833	385,00
ABM1193	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Restauration de la chapelle st Martin de Ponte Leccia	570,833	1	570,833	685,00
ABM1194	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Restauration de la chapelle A Nunziata de Morosaglia	570,833	1	570,833	685,00
ABM1195	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation de la fontaine de Gavignano	320,833	1	320,833	385,00
ABM1196	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation de la chapelle St Ange de Castirla	570,833	1	570,833	685,00
ABM1197	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation de la fontaine de Casamaccioli	320,833	1	320,833	385,00
ABM1198	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation du lavoir de Prato	320,833	1	320,833	385,00
ABM1199	Diagnostic Amiante/Plomb Avant travaux Réhabilitation de la fontaine de Prato	320,833	1	320,833	385,00
ABM1200	Diagnostic Amiante Avant travaux Réhabilitation de la chapelle de Castiglione	570,833	1	570,833	685,00
ABM1346	Prélèvement(s) laboratoire Cofrac	37,50	13	487,50	585,00
ABM1355	Prélèvement(s) HAP/Enrobés (50 gr)	237,50	1	237,50	285,00

Devis valable 1 mois - Pénalités de retard (taux annuel) : 9.00% - Une indemnité forfaitaire de 50 € pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce - Pas d'escompte pour paiement anticipé.

**La remise des documents se fera uniquement après réception du paiement.**

<b>TOTAL HT</b>	<b>5 908,333 €</b>
<b>Détail TVA</b>	TVA 20% : 1 181,667 €
<b>TOTAL TVA</b>	1 181,667 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>7 090,00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20250728-2025-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2025  
Publication : 31/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

